

a porté de 50 à 75 p. 100 sa contribution à la formation des sans-travail. Pendant l'année financière 1959-1960, le gouvernement fédéral a versé 9.5 millions de dollars pour ce que nous appelons maintenant l'aide à la formation professionnelle. Pendant les deux hivers où il a été appliqué, le programme des travaux d'hiver a créé au total 3.5 millions de jours-hommes de travail qui sans cela n'auraient pas été réalisés. Il a créé plus de 150,000 emplois, sur place ou non. D'après une évaluation prudente, le programme en créera cette année 200,000. Le total pourrait même atteindre 250,000. La contribution fédérale représente 50 p. 100 du coût de la main-d'œuvre. L'an dernier, les contributions provinciales ont varié de 0 à 25 p. 100 et jusqu'ici, cette année, de 0 à 40 p. 100.

Le gouvernement a porté les sommes disponibles au chapitre des prêts directs à l'habitation de 1 milliard à 1 milliard et demi. Il a accru le montant global des prêts que peuvent consentir les prêteurs agréés de 4 à 6 milliards. Monsieur l'Orateur, ces mesures qu'a prises le gouvernement en matière de logement donnent d'heureux résultats: des logements meilleurs et plus nombreux pour les Canadiens ainsi qu'un plus grand nombre d'emplois pour ceux qui exercent un métier relevant de l'industrie du bâtiment.

Il est aussi encourageant de constater que le gouvernement accorde la plus haute priorité aux travaux qui créeront le plus d'emplois. Sauf erreur, le gouvernement a mis au point quelque 103 projets de travaux publics qui représentent en tout 54 millions de dollars et dont la réalisation se poursuivra durant tout l'hiver.

La récente conférence que le premier ministre a convoquée en vue d'étudier le problème du chômage constitue, je crois, un événement important et significatif dans l'histoire canadienne. Elle a mis en relief la communauté d'intérêt qui est celle du gouvernement, du travail et de l'industrie touchant le progrès de l'économie et leur commune responsabilité à cet égard. Elle marquait un autre progrès dans la voie de la participation vers laquelle le gouvernement se propose d'entraîner l'industrie, l'agriculture, le travail et d'autres groupes importants de notre économie.

Le Conseil national de la productivité, dont la création, annoncée par le premier ministre à la conférence, trouve confirmation dans le discours du trône, marque le début d'une attaque massive et coordonnée de la nation contre le chômage. Si le Conseil s'acquitte de sa tâche comme il le peut et comme il le fera, je crois, le Canada en viendra peut-être à se donner des moyens de combattre le chômage plus efficaces que tout ce qui existe dans le reste du monde occidental. L'existence de ce

Conseil de productivité et les lignes de conduite qu'il pourra recommander vont obliger les secteurs public et privé de l'économie canadienne à nous prouver de la façon la plus éclatante possible qu'il y a moyen, dans un régime de libre entreprise, de mobiliser l'attention et l'énergie d'une opinion libre en vue de l'amener à proposer des solutions à ses problèmes économiques et sociaux.

Voilà qui peut être interprété comme une mesure proprement radicale et progressiste dans le vrai sens du terme. Les possibilités qu'offre ce conseil et le bien qu'il peut faire sont, pour ainsi dire, illimités. Comme la décision prise par le gouvernement actuel est raisonnable, pratique et pleine d'espoir! Quelle différence, quelle immense différence avec la façon de voir de ceux qui voudraient que le gouvernement s'enferme dans une armure idéologique et se lance à la charge sans but, sans initiative et sans résultat. Ce conseil fonctionne bien, il peut aider à déterminer les fins poursuivies dans le domaine économique. Il peut contribuer à l'établissement d'une ligne de conduite dans ce domaine, sans que l'État n'ait à brandir le fouet du charretier. Naturellement, on attendra, tant du patronat que de la main-d'œuvre, qu'ils jouent un rôle de premier plan dans cette entreprise.

A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est le moment d'intercaler dans mes propos la citation suivante extraite des mémoires du général Montgomery:

La matière première dont dispose un général, ce sont les hommes. La même chose vaut pour la vie civile. Je crois que les chefs des grandes entreprises industrielles ne l'ont pas toujours compris. Ils pensent que leur matière première, à eux, c'est le minerai de fer, le coton ou le caoutchouc, qu'il ne s'agit pas d'êtres humains, mais de denrées. Au cours de mes entretiens avec eux, je n'étais pas d'accord, et j'ai appuyé sur le fait que ce sont les hommes qui constituent la matière première fondamentale. Si l'on considère l'élément humain, d'une façon froide et impersonnelle, alors on n'obtient rien. Mais si l'on peut gagner la confiance et la loyauté des hommes, s'ils ont l'impression que leurs intérêts les mieux conçus sont assurés entre vos mains, alors on dispose d'un atout sans prix, et le but le plus élevé devient accessible.

Comme je viens de la classe ouvrière, naturellement il est facile pour moi d'adresser cette citation au patronat. Cependant, je me rends compte qu'elle s'applique aussi aux dirigeants syndicaux. Tenant compte de cela avant tout, j'espère que le patronat et la main-d'œuvre pourront combler toute lacune qui peut exister et attaquer ce problème d'une façon concertée.

Les gens des provinces de l'Atlantique sont heureux que les rêves des générations précédentes soient en voie de se réaliser d'un bout à l'autre du pays. Naturellement, nous sommes heureux de constater que le potentiel